



**PÉTANQUE
QUÉBEC**

FÉDÉRATION DE PÉTANQUE DU QUÉBEC

4545, avenue Pierre-De-Coubertin, Montréal (QUÉBEC) H1V 0B2

Téléphone : 514-252-3077 Télécopieur : 514-251-8038

Courriel : petanque@petanque.qc.ca

Site web : www.petanquecanada.com

F.P.Q. - 012

CHAMPIONNAT CANADIEN ET PROCESSUS DE SÉLECTION DE L'ÉQUIPE NATIONALE



CHAMPIONNAT CANADIEN

Processus de sélection de l'équipe nationale

MASCULIN

- L'équipe de 4 joueurs sera composée des 3 membres de l'équipe gagnante du championnat canadien Triplette complétée par le gagnant du championnat canadien Tir de précision;
- Un seul joueur n'ayant pas son passeport canadien sera permis dans l'équipe de 4 joueurs. La composition de la triplette est priorisée;
- Si un joueur étranger fait partie de la Triplette, le 4^e joueur de l'équipe sera le joueur canadien ayant gagné au championnat canadien Tir de précision ou celui s'étant rendu le plus loin;
- Si les joueurs de la Triplette sont tous canadiens, le 4^e joueur de l'équipe sera le gagnant du championnat canadien Tir de précision;
- Advenant le cas où l'argent amassé avec les frais d'inscription ne couvrirait pas la totalité des dépenses pour participer au championnat du monde, la différence devra être complétée par les joueurs.

Éligibilité :

- Être membre en règle de la Fédération de Pétanque du Québec et de Pétanque Canada;
- Être résident permanent du Canada depuis au minimum 3 ans conformément à l'article 10 du règlement de la FIPJP et ce délai est reporté à 5 ans si le joueur a déjà joué pour un autre pays dans une compétition internationale tels que Championnat du Monde, Coupe du Monde des Confédérations, Championnats continentaux, Jeux Mondiaux, etc;
- Avoir participé à un minimum de 3 tournois Méritas 2019 avant le présent événement;
- Une fois les qualifications passées, l'équipe gagnante s'engage à participer à 3 tournois désignés par Pétanque Canada avant le Championnat du monde.

FÉMININ

- L'équipe de 4 joueuses sera composée des 3 membres de l'équipe gagnante du championnat canadien Triplette complétée par une joueuse ayant participé au championnat canadien Triplette au choix de l'équipe gagnante;
- Une seule joueuse n'ayant pas son passeport canadien sera permise dans l'équipe de 4 joueuses;
- Advenant le cas où l'argent amassé avec les frais d'inscription ne couvrirait pas la totalité des dépenses pour participer au championnat du monde, la différence devra être complétée par les joueuses.

Éligibilité :

- Être membre en règle de la Fédération de Pétanque du Québec et de Pétanque Canada;
- Être résidente permanente du Canada depuis au minimum 3 ans conformément à l'article 10 du règlement de la FIPJP et ce délai est reporté à 5 ans si la joueuse a déjà joué pour un autre pays dans une compétition internationale tels que Championnat du Monde, Coupe du Monde des Confédérations, Championnats continentaux, Jeux Mondiaux, etc;
- Avoir participé à un minimum de 3 tournois Méritas 2019 avant le présent événement;
- Une fois les qualifications passées, l'équipe gagnante s'engage à participer à 3 tournois désignés par Pétanque Canada avant le Championnat du monde.

CHAMPIONNAT CANADIEN

Non-sélectif au championnat du monde

Éligibilité :

- Être membre en règle de la Fédération de Pétanque du Québec et de Pétanque Canada;
- Être canadien ou être résident permanent du Canada